

MODE D'UTILISATION DU LOGO DU SERVICE DE LA CULTURE **POUR LES BÉNÉFICIAIRES**

Le téléchargement des déclinaisons du logo s'effectue sur le site :

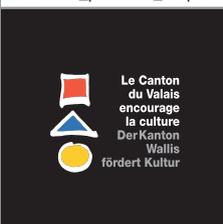
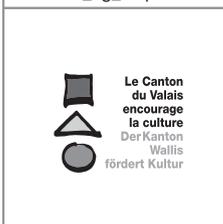
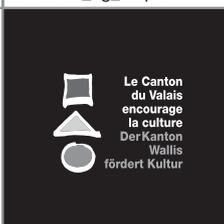
www.vs.ch/culture
www.vs.ch/kultur

Tous les logos se trouvent en format Encapsulated PostScript (EPS).

Les fichiers ne doivent en aucun cas être modifiés (couleurs, proportions, etc.). Le texte « Le canton du Valais encourage la culture / Der Kanton Wallis fördert Kultur » fait partie intégrante du logo et ne doit pas être supprimé.

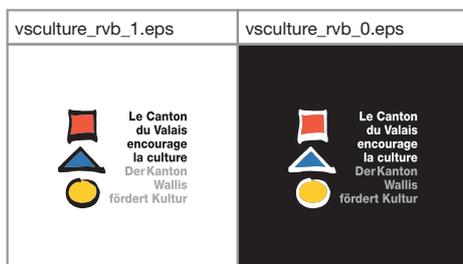
Des questions ? Veuillez contacter le Service de la culture / encouragement des activités culturelles : sc-encouragement@admin.vs.ch

LOGOS À UTILISER POUR **VOS PUBLICATIONS IMPRIMÉES**

quadrichromie	vsculture_cmjn_1.eps 	vsculture_cmjn_0.eps 	version au trait	vsculture_trait_1.eps 	vsculture_trait_0.eps 
	vsculture_pantone_1.eps 	vsculture_pantone_0.eps 		vsculture_ng_1.eps 	vsculture_ng_0.eps 
couleurs directes (Pantone®)			niveaux de gris		

LOGOS À UTILISER POUR VOTRE **SITE INTERNET** AVEC LIEN SUR www.vs.ch/culture

RVB



Le logotype du Service de la culture doit être groupé avec les autres logos institutionnels (groupe « avec le soutien de ») figurant sur le site internet, en respectant la zone de protection et les directives de cette charte.

Lorsque le Service de la culture soutien une manifestation, le logotype couleur, noir / blanc ou au trait doit être utilisé sur le site internet, respectivement la page, de la **manifestation**. On peut également utiliser la version sans logo et texte seul « Avec le soutien du Service de la culture de l'Etat du Valais » en français ou en allemand suivant le cas.

Lorsque le Service de la culture soutien de manière durable une institution, soit par l'attribution d'une subvention annuelle ou d'une reconnaissance officielle, le logotype couleur, noir / blanc ou au trait doit être utilisé sur le site internet de l'**institution bénéficiaire**. On peut également utiliser la version sans logo et texte seul « Avec le soutien du Service de la culture de l'Etat du Valais » en français ou en allemand suivant le cas.

En principe, le Service de la culture ne met pas sur son site le logo des manifestations qu'il soutient.

Les utilisateurs de PC bureautique, utilisant exclusivement des programmes tels que Word, Excel, doivent contacter par mail l'encouragement des activités culturelles afin d'obtenir des fichiers adaptés:

sc-encouragement@admin.vs.ch